

# Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



## • numéro 08 / avril 2012 / Situation céréalière française

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En mars, le blé dur confirme une nouvelle fois son orientation à la baisse. De plus, ce mois-ci, ce mouvement s'observe également sur les prix des orges brassicoles. Pour les autres espèces, les prix sont stables (triticale) ou poursuivent la tendance à la hausse. Le blé meunier profite des gains les plus prononcés, avec un prix supérieur de 8 €/t à celui relevé en février. Les transactions s'effectuent à 70% en modalité d'achat ferme.

En €/t	mars 2012		mars 2011	
	Prix fermes		Prix fermes	
Blé tendre	197		202	
Blé dur	242		255	
Orge mouture	183		153	
OBH*	195		161	
OBP**	220		169	

\*OBH : Orges Brassicoles d'Hiver  
\*\*OBP : Orges Brassicoles de Printemps

Source : FranceAgriMer

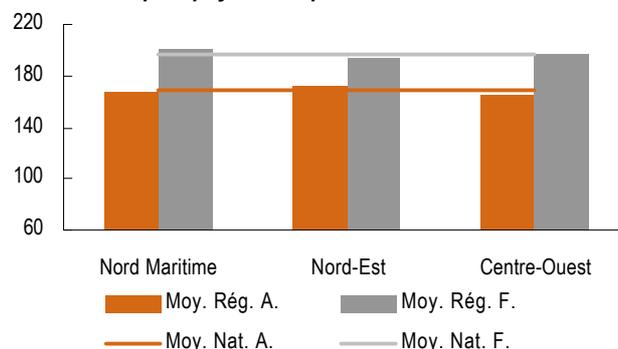
A présent, les orges brassicoles et l'avoine ne sont plus les seules espèces à bénéficier de prix supérieurs à ceux de la campagne 2010/11. En effet, les orges fourragères s'échangent maintenant à 30 €/t de plus qu'en mars 2011 et le triticale à un prix équivalent. En revanche, le blé meunier, le blé dur et le maïs demeurent payés à un prix plus faible qu'en mars 2011 mais l'écart s'est nettement réduit en comparaison avec la situation constatée le mois dernier. Pour ces trois espèces, les prix actuels sont inférieurs de moins de 5% à ceux de mars 2011.

### > Blé tendre

Le prix du blé tendre enregistre en mars une augmentation comparable à celle relevée en février : + 8 €/t, ce qui porte le

prix moyen à l'échelle nationale à 197 €/t (prix ferme, soit ¾ des achats). Les prix se rapprochent donc de ceux de l'an passé : le différentiel n'est plus que de -2%. Il n'y a pas de changement sur les données à l'échelle des regroupements régionaux, avec un écart maximum stable à 7 €/t, toujours relevé entre le regroupement Nord-Est (le moins attractif) et celui, plus favorable, du Nord Maritime.

### Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t

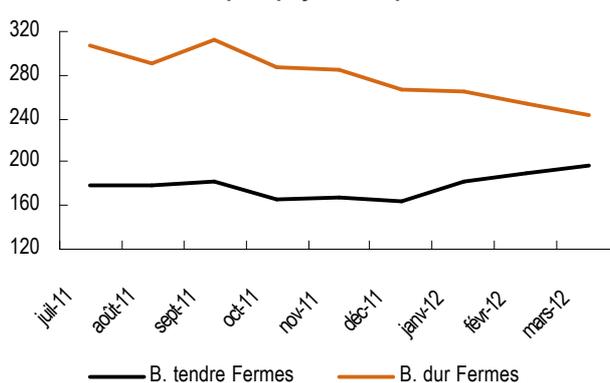


Source : FranceAgriMer

### > Blé dur

En baisse tendancielle depuis septembre, le prix du blé dur perd, comme en février, une douzaine d'euros. La tonne de blé dur s'échange donc à présent à 242 €/t. Alors que le blé meunier est en constante augmentation, le différentiel de

### Blés : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



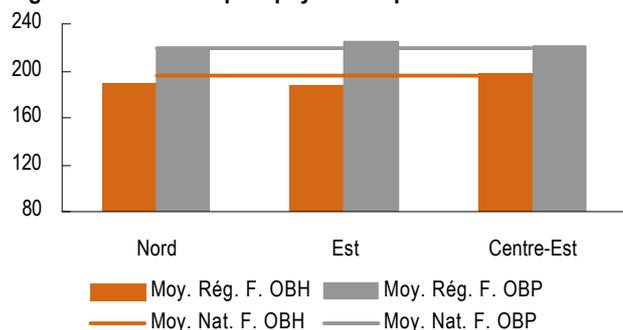
Source : FranceAgriMer

prix entre ces deux espèces ne cesse donc de se réduire, actuellement à 45 €/t (autour de 130 €/t en début de campagne). En revanche, alors que le différentiel de prix par rapport à 2010/11 s'était aggravé le mois dernier, il s'est amoindri en mars : il n'est plus que de -13 €/t.

### > Orges

Les orges de brasserie sont en net recul sur mars. Le repli est particulièrement prononcé pour les orges brassicoles de printemps qui perdent -18 €/t sur le mois, soit une moyenne nationale de 220 €/t. Les brassicoles d'hiver sont en baisse de -8 €/t, à 195 €/t. A l'échelle des regroupements régionaux les différentiels de prix minima / maxima sont toujours équivalents en brassicoles d'hiver et d'été mais se sont nettement amenuisés, passant de 25 €/t à 9 €/t.

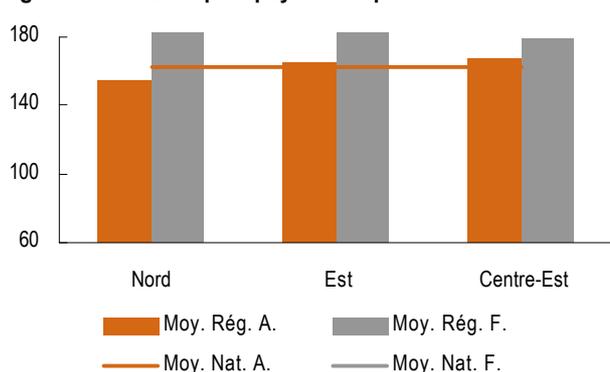
Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Les orges de mouture maintiennent en revanche le cap à la hausse depuis un trimestre. Les gains sont toutefois faibles en mars : seulement 3 €/t de plus qu'en février pour un prix moyen de 183 €/t, soit 30 €/t de plus qu'il y a un an, mais 40 €/t de moins qu'en mars 2008. Les prix relevés à l'échelle

Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



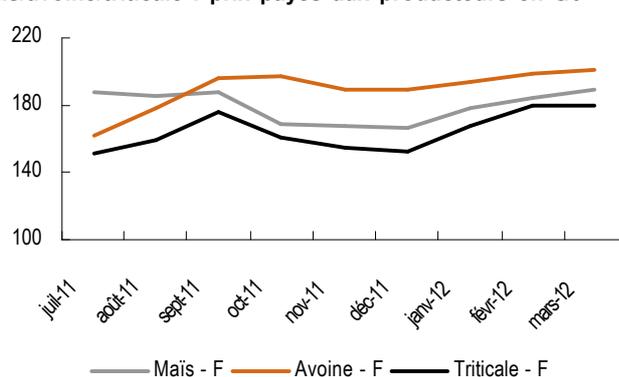
Source : FranceAgriMer

régionale sont plus disparates qu'en février, avec un écart de près de 15 €/t entre le Nord qui enregistre les prix les plus attractifs (193 €/t) et le Centre-Est les moins élevés (179 €/t).

### > Maïs

C'est le troisième mois de hausse consécutif pour le maïs qui gagne à nouveau 5 €/t. Depuis un trimestre, le maïs est donc payé moins cher que le blé et cet écart s'est renforcé en mars. A 189 €/t, une tonne de maïs s'échange près d'une dizaine d'euros de moins qu'une tonne de blé. Ce niveau de prix est équivalent à celui pratiqué le même mois lors de la campagne 2007/08. A l'échelle régionale, les prix relevés demeurent très proches, avec moins de 5 €/t entre les minima (regroupements Est et Centre-Ouest) et les prix les plus attractifs du Sud-Ouest.

Maïs/avoine/triticales : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

### > Avoine et triticales

Le prix de l'avoine n'a que peu évolué sur le mois, avec une correction à la hausse de seulement 3 €/t. Le bonus de l'avoine sur le blé observé depuis septembre s'est donc encore réduit. La tonne d'avoine échange à 201 €/t, soit 4 €/t de plus que le blé meunier. Ce prix est supérieur de 19 % à celui de mars 2011.

Sans changement sur le mois, le prix du triticales se maintient à 180 €/t, prix équivalent à celui pratiqué il y a un an.

En €/t	mars 2012	mars 2011
	Prix fermes	Prix fermes
Maïs	189	197
Avoine	201	168
Triticales	180	179

Source : FranceAgriMer

Source prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer



La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.  
 Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / Services Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -  
 N° ISSN - 2115-3019 - Copyright 2012 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.

12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -  
 Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr  
 www.agriculture.gouv.fr